

AFRICAN UNION
الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE
UNIÃO AFRICANA

Telephone: 011 551 0595 Fax: 011 551 02 49 P. O. Box 3243 Addis Ababa, ETHIOPIA
www.africa-union.org

CONSEIL EXECUTIF
Huitième Session ordinaire
16 - 21 janvier 2005
Khartoum (Soudan)

EX.CL/221 (VIII)

**RAPPORT DU FORUM DE LA JEUNESSE
SUR L'EDUCATION ET LA CULTURE**

REUNION DES JEUNES, PREPARATOIRE AU SOMMET SUR L'EDUCATION ET LA CULTURE

Introduction

La sixième session ordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement, qui se tiendra à Khartoum en janvier 2006, aura pour thème « Education et culture ». Dans le cadre de la préparation du Sommet, l'Union africaine a organisé une réunion de la jeunesse africaine, pour discuter du rôle des jeunes dans l'éducation et la culture au service du développement durable, et de l'impact de l'éducation et de la culture sur leur épanouissement. Un document de fond a été conçu pour service de guide dans les discussions avec les jeunes.

Ont participé à cette réunion, les représentants de la jeunesse panafricaine, les représentants des associations de jeunes, et certains experts. Par une approche participative, les jeunes ont contribué avec enthousiasme aux discussions qui ont essentiellement porté sur les points soulevés dans le document de fond.

Le document de fond donne une définition de la culture comme suit :

- les racines et le fondement des valeurs d'une nation ;
- la source de notre identité, mais aussi comme étant ;
- la connaissance fondamentale, ou bien un moyen d'apprendre, qui permette la mise au point de stratégies pour l'acquisition durable de connaissances ;
- la culture comporte les valeurs, les croyances, l'expression artistique, les systèmes organisationnels et de gouvernement, la science et la technologie, etc. ;
- la culture est une manière d'être, de penser, et d'apprendre.

L'éducation a été définie comme étant :

- un droit fondamental et universel pour tous.
- un outil pour faire face aux nombreux défis auxquels l'Afrique est confrontée quant au développement, à la mondialisation, et à bien d'autres domaines.

Le document indique par ailleurs qu'il est indispensable d'établir un lien entre l'éducation et la culture pour faire ressortir la valeur de l'éducation, l'équité dans l'accès à l'éducation, la qualité des méthodes d'enseignement et des résultats. C'est le meilleur moyen de garantir la valeur ajoutée de la connaissance moderne et d'adapter la science et la technologie aux besoins spécifiques de l'Afrique. Ce lien est nécessaire si la jeunesse africaine veut promouvoir une identité africaine dont elle veut être fière.

Les jeunes doivent jouer un rôle de premier plan dans l'établissement du lien entre l'éducation et la culture, parce que :

- les jeunes doivent se préparer pour prendre la relève en tant que dirigeants. Ils doivent recevoir la meilleure éducation et la meilleure formation. Il revient par conséquent aux Etats membres de l'UA d'assurer une éducation et une formation de qualité pour tous.
- il faut donner aux jeunes une définition et une description justes et précises de la culture africaine pour les préparer à leur rôle de dirigeants. Ainsi, ils maintiendront à leur tour ce lien pour transmettre la culture africaine aux générations futures.
- il faut également mettre au point des politiques favorables à la culture de l'éducation et de la formation de qualité pour permettre aux jeunes d'être impliqués et de jouer un rôle dans la société par l'emploi et autres activités de développement.
- Les jeunes ont le droit de revendiquer leur identité culturelle ; ils revendiquent leur identité et veulent être impliqués dans le processus de développement.

La Commission de l'Union africaine a tiré profit de la participation des jeunes à la réunion, et a présenté le projet de Charte panafricaine de la jeunesse ainsi que la proposition de la Fédération panafricaine des organisations de jeunes. Les délégations des Etats membres, et les experts des questions de jeunes ont contribué efficacement à l'amélioration de la qualité des deux projets de documents qui leur ont été soumis, pour examen.

Comme suite donnée au document de fond présenté, les jeunes ont préparé leur Déclaration sur la culture et l'éducation, intitulée : « Les Jeunes, la Culture et l'Education ».

Cette Déclaration par les jeunes met en exergue l'importance d'une éducation et d'une formation de qualité pour leur épanouissement total. Tout en reconnaissant la nécessité de renforcer le lien entre la culture et l'éducation, les jeunes veulent s'assurer que la culture est définie et utilisée de manière à promouvoir les valeurs, les attitudes et l'identité culturelle positives. Ils sont conscients des défis de la mondialisation, mais font valoir que l'Afrique doit être impliquée car, dans ce processus, le continent devra doter ses jeunes des capacités et des qualités de leadership nécessaires pour relever ces défis auxquels l'Afrique est confrontée.

La Commission de l'Union africaine est disposée à réagir favorablement à la Déclaration des jeunes sur la base de son Plan stratégique de trois ans. Le programme annuel du Département des Ressources humaines, de la Science et de la Technologie inclut les questions des jeunes, notamment l'élaboration et la mise en œuvre de la Charte panafricaine de la jeunesse. Cette Charte des jeunes sera un cadre officiel et juridique par lequel chaque Etat membre pourra résoudre les questions des jeunes au niveau national. Outre l'élaboration de la Charte panafricaine de la jeunesse, la Commission de l'Union africaine s'engage à préparer des documents stratégiques et un programme de formation et de renforcement des capacités dans différents domaines, à savoir :

- Formation professionnelle et technique pendant et après les études.
- Formation technique et professionnelle des jeunes en situation de conflits et dans la reconstruction post-conflit.
- Promotion des valeurs culturelles positives.
- Education à distance et programme de formation des enseignants.
- Promotion de la science et de la technologie dans les programmes d'enseignement.
- Promotion de l'éducation fondamentale et de l'alphabétisation des adultes.
- Promotion de l'enseignement supérieur et des programmes d'octroi de bourses.
- Promotion des universités africaines, etc.
- Connaissance et technologie locales.

Le Département des Ressources humaines, de la Science et de la Technologie a établi un partenariat solide avec le Département des Affaires sociales qui s'occupe du programme de la culture. Ce partenariat permettra d'établir un programme conjoint pour renforcer le lien entre la culture et l'éducation.

La Déclaration des jeunes sur la culture et l'éducation est jointe en annexe au présent rapport.

Déclaration des jeunes sur la culture et l'éducation

Nous, représentants des organisations des jeunes, avons lu le document sur la culture, l'éducation et les jeunes présenté à l'Atelier des jeunes au cours de l'atelier des experts et des jeunes, préparatoire au Sommet sur la Charte panafricaine des jeunes. Après avoir défini la culture, l'éducation et les jeunes, le document démontre que l'éducation ne peut pas être durable si elle n'est pas liée à la culture et que les jeunes ont un rôle majeur à jouer dans le domaine de l'éducation et de la culture. Après un examen approfondi du document, nous sommes convenus de ce qui suit :

Nous, représentants des organisations des jeunes dans les Etats membres de l'UA reconnaissons que l'éducation et la culture représentent une synthèse constructive pour notre développement et le renforcement de notre autonomie.

Nous admettons que la culture doit être bien définie pour chaque jeune en vue d'améliorer la perception de la culture africaine et des valeurs positives chez les jeunes africains.

Nous reconnaissons que l'éducation liée à notre culture, nos valeurs et notre identité africaines, assure la pérennité de nos connaissances.

Nous reconnaissons que l'Afrique doit avoir des jeunes bien équilibrés, bien instruits, culturellement sensibles et suffisamment qualifiés pour contribuer efficacement au développement.

Sachant que l'action est nécessaire pour assurer l'engagement et la participation des jeunes au développement de l'Afrique, au lieu de présenter un document de travail technique à la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement, nous, représentants des organisations panafricaines des jeunes décidons de présenter ce qui suit :

Nous, représentants des jeunes :

Affirmant que la Commission de l'Union africaine doit reconnaître la définition de jeune comme étant toute personne âgée de 15 à 30 ans ;

Considérant que l'éducation et la formation sont des conditions non négociables pour assurer le développement de l'Afrique ;

Considérant que la culture aide à la contextualisation de nos connaissances et est un acquis fondamental pour une contribution globale au développement durable du continent ;

Considérant que l'éducation ne peut être utile ou pertinente si elle n'est pas intimement liée aux réalités sociales et culturelles ;

Conscients du rôle des engagements historiques, sociaux, économiques, politiques et culturels des jeunes vis-à-vis de l'Afrique ;

Conscients de la fragilité d'un continent mal préparé pour la mondialisation ;

Conscients en outre que personnel, sauf nous, ne peut construire judicieusement notre continent ;

Convaincus que notre participation active au développement de l'Afrique et que les efforts soutenus que nous déployons à cet effet, peuvent aboutir à des résultats durables ;

Réaffirmons notre engagement à lutter pour jouer un rôle de premier plan dans le débat et le processus du développement.

Nous proposons à la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA, en ce qui concerne le thème : éducation et culture, ce qui suit :

Nous :

- Demandons à la Commission de l'Union africaine d'encourager les Etats membres à promouvoir la culture, les valeurs positives et l'identité africaines grâce à l'adoption de programmes scolaires appropriés en vue de transmettre les valeurs africaines par le biais des générations.
- Demandons également à la Commission de l'Union africaine d'élaborer un cadre pour promouvoir le développement des nouvelles technologies et établir un lien positif et constructif avec les connaissances locales ;
- Demandons en outre aux pédagogues et aux éducateurs de remplacer les programmes scolaires et les sujets délicats qui favorisent les conflits par les valeurs de la démocratie, la bonne gouvernance et la paix ;
- Informons les éducateurs de la nécessité de la formation technique et professionnelle comme un système éducatif de substitution qui répond aux besoins des jeunes et de la société, en matière de nouvelles technologies ;
- Demandons à la Commission de l'Union africaine de promouvoir la formation en cours d'emploi pour les enseignants à tous les niveaux ;
- Demandons également l'accès gratuit à l'enseignement de qualité pour tous ;
- Encourageons la création de centres culturels nationaux, régionaux et continentaux avec des infrastructures modernes ;

- Encourageons en outre la mise en œuvre effective des engagements et des conventions intercontinentaux et internationaux signés par les États membres de la Commission de l'Union africaine, dans l'intérêt des jeunes ;
- Encourageons toutes les initiatives et actions entreprises par la société civile pour améliorer ou accélérer le développement des jeunes ;
- Contribuons au respect des droits de l'homme et en particulier, ceux liés au bien-être des jeunes ;
- Encourageons l'inclusion de notre culture dans le secteur de l'éducation et l'utilisation des langues africaines pour l'enseignement ;
- Donnons un degré de priorité élevé à la recherche sur la culture qui donnera une définition complète et globale de la culture africaine.
- Encourageons la transformation de la culture et de l'éducation en un moyen quotidien d'acquisition de nouvelles aptitudes utiles dans la vie et le bien-être.
- Encourageons également la mise en place de réseaux entre les jeunes des pays africains et les jeunes Africains de la diaspora.

2005

Rapport du forum de la Jeunesse sur l'Education et la Culture

Union Africaine

Union Africaine

<http://archives.au.int/handle/123456789/3413>

Downloaded from African Union Common Repository